



Casino en ligne peuvent-ils nous banir si l'on gagne trop

Par **DOMBRET**, le **30/03/2008** à **15:43**

Est-ce qu'un casino en ligne peut nous banir de leur site sous prétexte que l'on gagne trop? (en ayant une technique propre qui marche mais sans piratage et sans tricherie) peut-on se retourner contre eux si c'est le cas? Et eux même peuvent-ils se retourner contre nous car nous gagnions trop à leur goût? Merci par avance.

Par **forumargent**, le **05/04/2008** à **17:12**

Les casinos en ligne n'ayant pas de racines terrestres sur le territoire français sont interdits. Donc si tu es français, tu n'aurais aucun recours, même si tu gagnais 1 million d'euros et qu'ils ne te les versaient pas.

Sinon, si tu es dans un pays où les casinos en ligne sont légaux, là il faut que tu te renseignes auprès du règlement interne de ces sites. Mais a priori ils n'ont pas le droit de te virer sans motif légitime.